

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Demande de subvention au Conseil Général pour l'étude d'un plan d'épandage - station d'épuration
- Délibération cession gratuite Consorts ROLLAND/Commune de BUGARACH,
- Décision définitive concernant le chemin de désanclavement du Faubourg
- Questions diverses.

Présents : J -P.DELORD, C.DEMARCY, V.BIBBEAU, C.FREUND, G.CROS, M.CASSETTO, C.CASTILLO, S.BENARD, P.LESGOURGUES, M.TRICOIRE, Y.ROULLAUD

1- SCHÉMA D'ÉPANDAGE

Appel d'offre à Bureaux d'études pour le plan d'épandage :

1 seule réponse : VEOLIA

Estimation 80.000€ subventionables à 50% par le Conseil Régional.

En fonction des études de terrain, la Chambre d'Agriculture serait d'accord pour un épandage sur les terrains agricoles de la commune, reste à savoir quel agriculteur sera d'accord. (Jens DITMER doit être OK . voir avec son label bio).

Débat : en fonction de l'investissement, est-il faisable d'épandre sur la commune ou envisager une solution extérieure, quels moyens, quelle quantité.

L'étude précisera

Nous délibérons pour faire une demande de subvention auprès du Conseil Général pour mener cette étude.

2- CESSION ROLLAND / COMMUNE

Il s'agit de la cession gratuite du chemin d'accès à la source de la Ferrière.

Demander à Mme ROLLAND qu'elle nous cède également la parcelle de captage et de pompage. Ce qui nous évitera de préempter sur vente à venir (droit de servitude très ancien existant)

Délibération d'acceptation de la cession gratuite est prise à l'unanimité.

3- DÉCISION CONCERNANT LE DÉSENCLAVEMENT DU FAUBOURG

Suite à modification du tracé initial et proposition d'un nouveau tracé , la commission d'urbanisme s'est réunie jeudi 28/08/2014 et a entériné le nouveau chemin.

Débat : la création d'une nouvelle voie ne nécessite elle pas une étude d'urbanisation, métrage par géomètre?

Les délais de réalisation et les coûts ne sont pas compatibles avec nos engagements.

Le projet se borne à un chemin empierré dans un premier temps. Il n'est pas interdit de penser qu'il pourra évoluer en fonction d'aménagements futur.

Vote sur la réalisation de ce projet :

pour : 7

contre : 1

Abstention : 3

Il est décidé de rencontrer les riverains pour leur présenter le projet et écouter les remarques le plus rapidement possible.

Il est demandé que nous travaillions sur l'étude et régularisation d'une voie de communication à venir en lieu et place du chemin ainsi créé.

Le projet est adopté par 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

4- QUESTIONS DIVERSES

- Vente de la grange RAYNAUD.

Une proposition a été déposée en mairie:

Montant 46.000€ sur 4 ans par annuités (vente à terme)

Le conseil municipal autorise Mr le maire à négocier la vente avec D.LINGELÜD en retirant la parcelle de terrain attenant au "pigeonnier" si possible.

Décision de ne pas préempter sur la vente CAYRON/RAYNAUD

- Retrait de la commune du S.I.V.U. des communes forestières de la Haute Vallée.

Délibération à l'unanimité pour le retrait du SIVU des communes forestières de la Haute Vallée dissoute.

- Rénovation du chemin de la Valdieu

Mr le maire fait état de l'aide accordée sur le montant des travaux demandé aux communes riveraines de cette voie "privée".

Bugarach aura 8.400€ d'aides sur 28.000€ soit 30%

- Dans le dossier de l'emploi entretien / taillage des arbres et haies, se renseigner sur la possibilité qu'à un particulier de facturer ses heures de travail à la commune.

- LR MNR/commune

S.BENARD demande à la commune de revoir le bail qui lie la commune à la MNR dans le cadre particulier de l'utilisation de la cuisine par le S.I.V.U. Rapide du Pic (cantine des écoles). Elle demande qu'une attestation d'assurance couvrant ses risques de perte d'exploitation en cas de sinistre dans la cuisine.

Les parties (commune / MNR / SIVU) se revoient pour finaliser une convention tripartite

La séance est levée à 20h45

Signé du secrétaire de séance : P.LESGOURGUES